

RFP 1000203995 Questions and Answers
DDP 1000203995 Questions et réponses

Q1: Would data collected and available comparing Provinces and Territories fee schedule be readily available for this engagement?

A1: *Contractor will be provided with contacts within each jurisdictional Ministry of Health to provide fee-for-service code information.*

Q2: Physicians are compensated for services in a variety of ways. How are alternative physician payment methods and compensation be considered in the fee schedule comparison across provinces and territories?

A2: *This analysis is only focussed on fee-for-service codes and not the various mechanisms for payment.*

Q3: Page 17 – ‘In 2016-17, under the direction of CHW, PCS undertook an analysis of PT fee schedules in ophthalmology and consultation services across disciplines’. Can the findings of the effort be shared with the proponents? Did Canada use third-party providers to generate this report?

A3: *Once the contract is awarded, any relevant background information will be provided, such as the study on ophthalmology.*

Q4: Page 6 – MT 1: Can you clarify the level of experience required with Canadian physician remuneration? We wonder if physicians who are well equipped with an understanding of the fee structure and its application will be sufficient to meet this requirement?

A4: *Bidder and /or its resource(s) each must have a minimum of 10 years experience with physician remuneration modeling and minimum of 10 years experience working within the health care field, such as a physician. A physician with an understanding of the fee structure is not sufficient on its own.*

Q5: Page 7 – MT 2: Projects in physicians remuneration is limited across Canada. Would Canada consider international projects or relaxing the requirements?

A5: *No, bidder must have experience in leading and carrying out analysis on medical fee codes within Canada. International projects will not be considered.*

Q6: Page 7 – MT3: Can expertise in the healthcare system modeling suffice to meet this requirement?

A6: *No. Bidder and/or its resource(s) must have experience in development and negotiation of models related to physician fee-for-service.*

Q7: Page 19 – Who are the technical experts expected to be interviewed? Can the consulting team suggest additional interviews?

A7: *Consulting team to provide suggested list of interviews with technical experts, in addition to the experts provided by the provincial and territorial Ministries of Health.*

RFP 1000203995 Questions and Answers
DDP 1000203995 Questions et réponses

Q1: Les données collectées et disponibles comparant le barème des taxes des provinces et des territoires seraient-elles facilement disponibles pour cet engagement?

R1 : *L'entrepreneur aura des contacts au sein de chaque ministère de la Santé sous juridiction pour fournir des informations sur le code payant.*

Q2 : Les médecins sont rémunérés pour les services de différentes manières. Comment les méthodes alternatives de rémunération des médecins et la rémunération peuvent-elles être prises en compte dans la comparaison des barèmes d'honoraires des provinces et des territoires?

R2 : *Cette analyse ne porte que sur les codes de rémunération à l'acte et non sur les divers mécanismes de paiement.*

Q3 : Page 17 - «En 2016-2017, sous la direction de l'agent de santé communautaire, PCS a entrepris une analyse des barèmes de tarification des services de physiothérapie en ophtalmologie et des services de consultation interdisciplinaires». Les résultats de l'effort peuvent-ils être partagés avec les promoteurs? Le Canada a-t-il utilisé des fournisseurs tiers pour générer ce rapport?

R3 : *Une fois le contrat attribué, toute information de base pertinente sera fournie, telle que l'étude sur l'ophtalmologie.*

Q4 : Page 6 - MT 1: Pouvez-vous préciser le niveau d'expérience requis avec la rémunération des médecins canadiens? Nous nous demandons si les médecins qui comprennent bien la structure des frais et son application suffiront pour répondre à cette exigence.

R4 : *Le soumissionnaire et / ou ses ressources doivent chacun avoir au moins 10 ans d'expérience dans la modélisation de la rémunération des médecins et au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des soins de santé, tel qu'un médecin. Un médecin qui comprend la structure des honoraires n'est pas suffisant en soi.*

Q5 : Page 7 - MT 2: Les projets concernant la rémunération des médecins sont limités dans l'ensemble du Canada. Le Canada pourrait-il envisager des projets internationaux ou assouplir les exigences?

R5 : *Non, le soumissionnaire doit avoir de l'expérience dans la conduite et la réalisation d'analyses de codes d'honoraires médicaux au Canada. Les projets internationaux ne seront pas considérés.*

Q6 : Page 7 - MT3: Une expertise en modélisation du système de santé peut-elle suffire pour répondre à cette exigence?

R6 : *Non. Le soumissionnaire et / ou ses ressources doivent avoir de l'expérience dans l'élaboration et la négociation de modèles liés à la rémunération à l'acte des médecins.*

Q7 : Page 19 - Qui sont les experts techniques à interroger? L'équipe de consultants peut-elle suggérer des interviews supplémentaires?

R7 : *L'équipe de consultants fournira une liste d'entretiens avec des experts techniques, en plus des experts fournis par les ministères de la Santé des provinces et des territoires.*